



Activité des navires de pêche

Département CÔTES-D'ARMOR

Navires dans les lieux d'immatriculation de Saint-Brieuc et Paimpol.

2023





Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur la flotte de pêche en 2023 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2023 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur les lieux d'immatriculation du département Côtes-d'Armor. L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- ▶ le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord et des fiches de pêche (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données de ventes des navires de pêche professionnelle (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DGAMPA).

NB1 : La totalité de leur activité de l'année est prise en compte, y compris lorsque le navire a passé une partie de l'année sur un autre secteur. Ceci peut expliquer la présence, dans cette fiche, de métiers, d'engins, d'espèces ou de ports d'exploitation que l'on ne rencontre généralement pas sur le secteur de Côtes-d'Armor.

NB2 : Seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse.

Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<https://sih.ifremer.fr/> - Rubrique "Publication"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :

harmonie@ifremer.fr



Chiffres clés du département en 2023*

Caractéristiques techniques cumulées



314

navires
inscrits au FPC

48 147

kW de puissance
totale

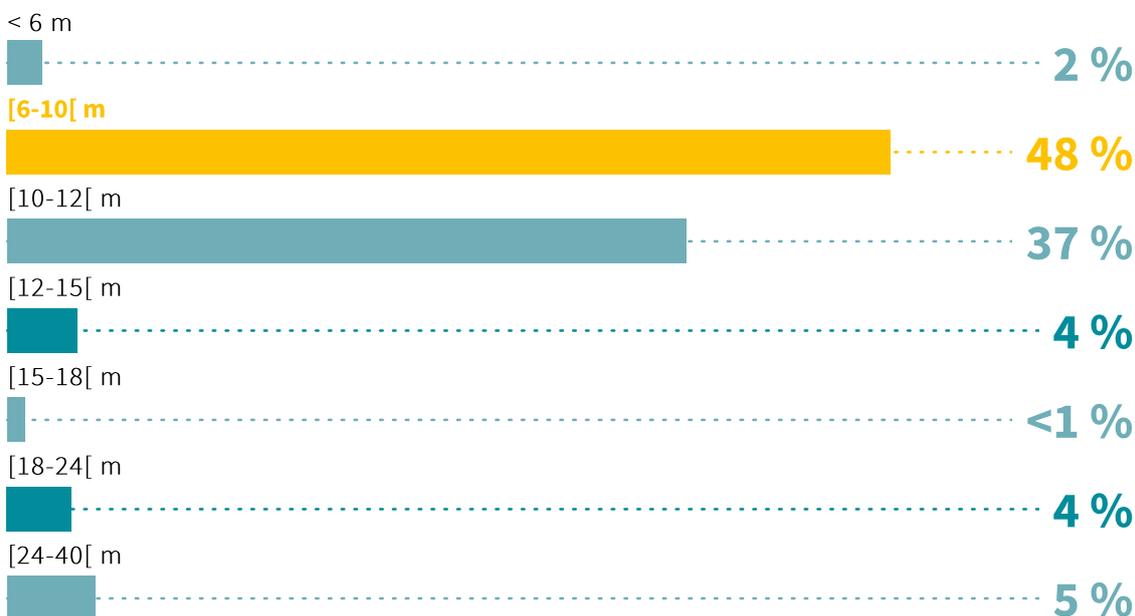
7 637

U.M.S. de Jauge
totale

730

marins**

Répartition des navires par catégorie de longueur



* Les chiffres clés concernent l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC, qu'ils soient actifs ou inactifs. Les lieux d'immatriculation rattachés au département Côtes-d'Armor sont Saint-Brieuc et Paimpol.

** Nombre approximé à partir du nombre moyen de marins présents à bord des navires les mois où ces derniers sont actifs.



Caractéristiques techniques du navire moyen

2,4

personnes à bord

153

kW



10,7

m de longueur

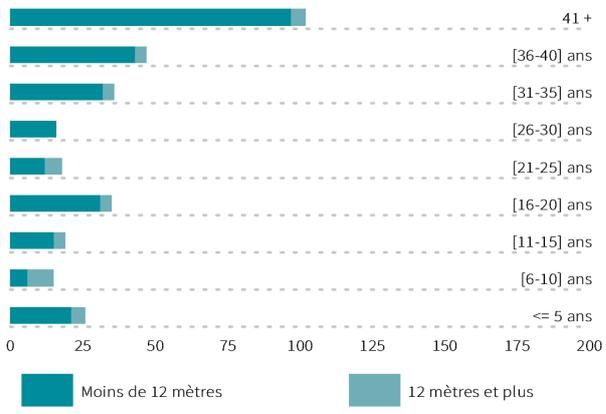
24

U.M.S. de jauge

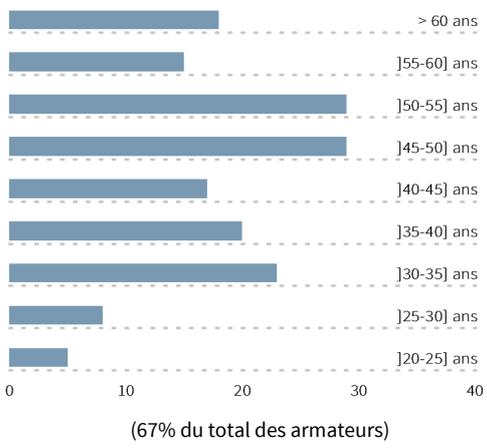
31

ans

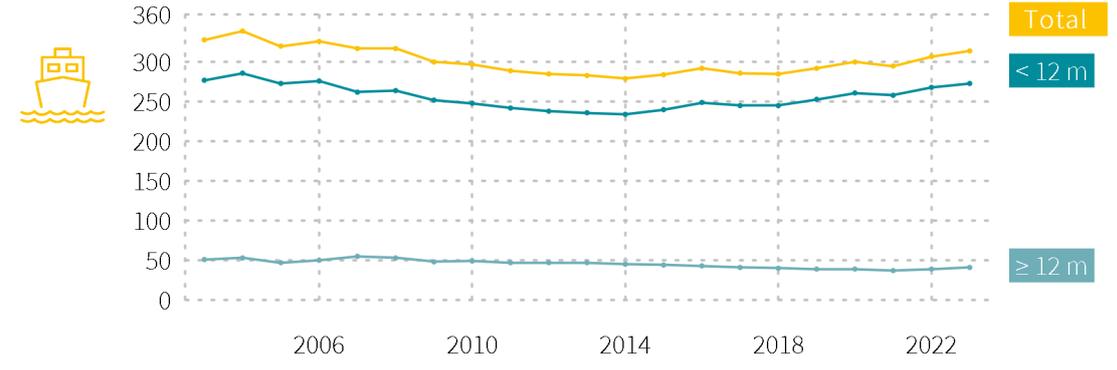
Age des navires



Age des armateurs



Evolution du nombre de navires de 2003 à 2023 par catégorie de longueur





Navires actifs du département



300

navires actifs à la pêche sur

314

navires inscrits au fichier FPC



L'ensemble des indicateurs fournis par la suite porte sur les 300 navires actifs à la pêche

Chiffres clés par rayon d'action des navires

Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Côtiers** ».

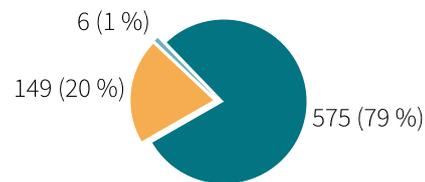
Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Large** ».

Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75 % de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de « **Mixte** ».

NOMBRE DE NAVIRES



NOMBRE DE MARINS



PUISSANCE TOTALE (KW)

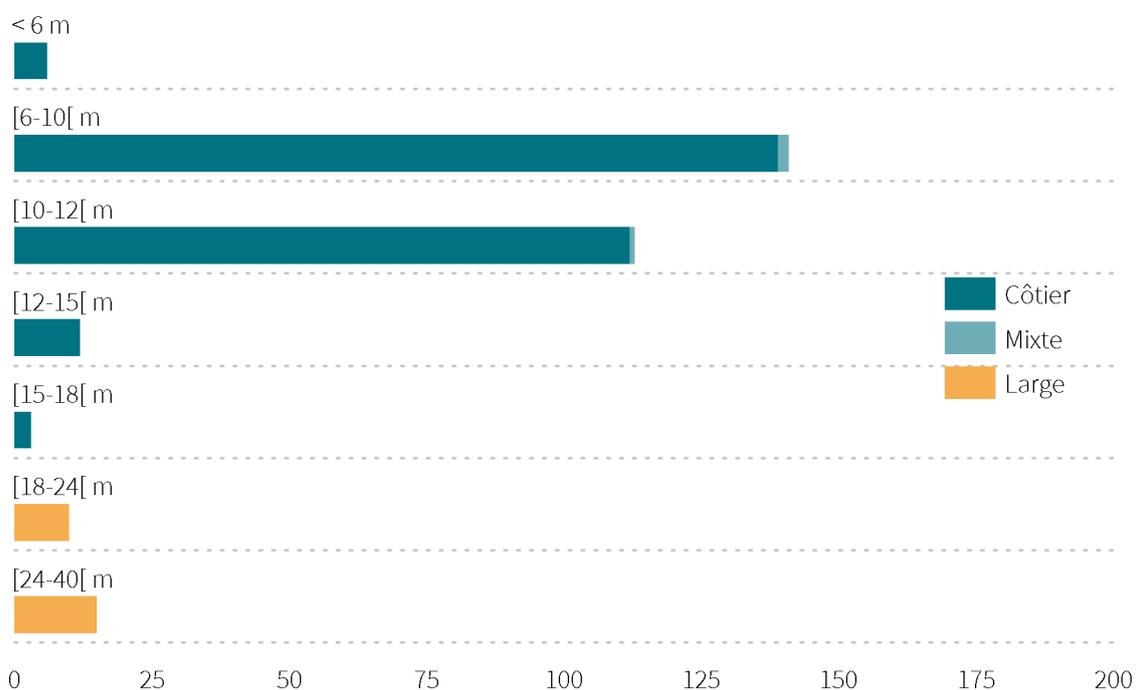


■ Côtier ■ Mixte ■ Large



Répartition des navires par catégorie de longueur et par rayon d'action

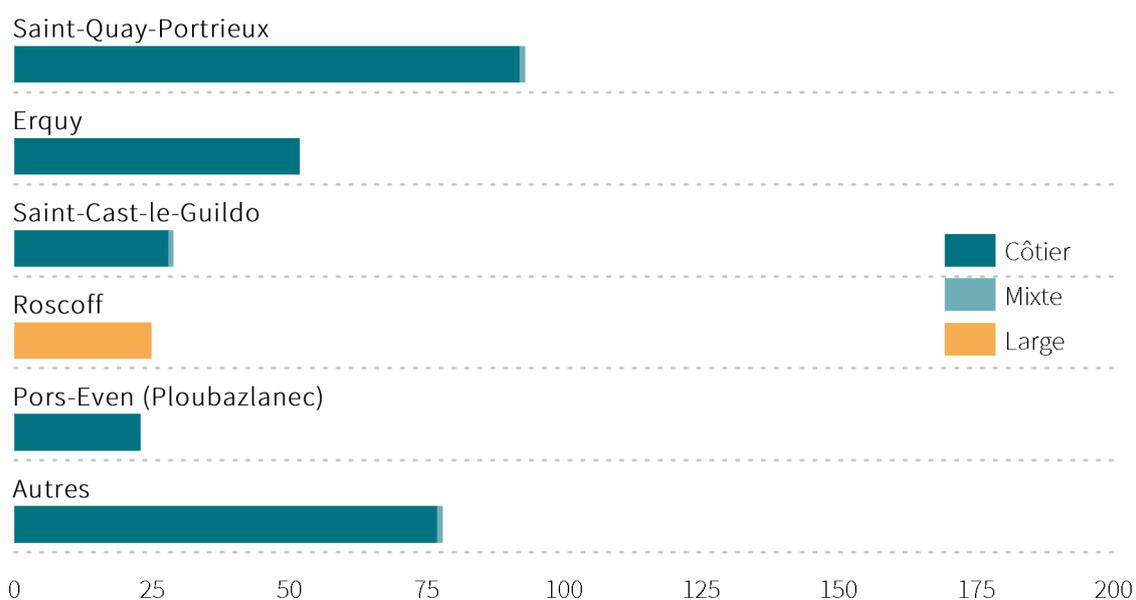
NOMBRE DE NAVIRES



Répartition des navires par port d'exploitation principal et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES

Le port d'exploitation principal correspond au port le plus fréquenté par un navire durant l'année.





Engins de pêche utilisés

Cette partie sur les engins utilisés prend en compte chaque navire actif au moins un mois dans l'année. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il utilise un engin au moins un jour dans le mois. On déduit de ces deux informations une estimation du nombre moyen de mois d'utilisation d'un engin par navire ; un navire pouvant utiliser plusieurs engins au cours d'une même année.

1,7

NOMBRE MOYEN D'ENGINS UTILISÉS PAR NAVIRE

POURCENTAGE DE NAVIRES UTILISANT CES PRINCIPAUX ENGINES DE PECHE



Saisonnalité des types d'engins

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR TYPE D'ENGIN

Engins	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Dragues	167	176	174	171	101	4	3	1	25	175	176	177
Chaluts	68	71	70	74	79	83	79	76	77	75	69	70
Casiers et pièges	23	31	45	64	77	70	66	41	34	27	22	24
Filets	33	30	33	41	55	57	58	44	35	38	34	35
Métiers de l'hameçon	5	6	9	16	24	29	30	31	24	9	7	9
Pêche de rivage	11	11	10	10	7	1			9	13	13	12
Scoubidou et peigne					1	2	1	2	2			
Tamis	2	2	1									

de 0 à 34 navires
 de 35 à 70 navires
 de 71 à 105 navires
 de 106 à 141 navires
 de 142 à 177 navires



Métiers pratiqués

Un métier est la combinaison d'un engin, d'une espèce cible et d'une zone de pêche. Le nombre de navires par métier est considéré pour les 10 principaux métiers pratiqués ; un navire pouvant pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, d'un mois, plus rarement au cours d'une marée.

2,3

NOMBRE MOYEN DE MÉTIERS PRATIQUÉS PAR NAVIRE

Saisonnalité des principaux métiers

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Dragues à coquille St-Jacques	166	175	173	170	100	1				175	176	176
Chaluts de fond à céphalopodes	33	37	32	35	41	45	41	37	43	39	37	37
Chaluts de fond à poissons démersaux et benthiques	33	32	34	36	37	35	34	33	31	33	31	32
Casiers à grands crustacés	11	17	26	36	49	53	51	39	33	24	15	13
Filets maillants à grands crustacés	21	26	26	28	31	31	29	19	4	17	20	22
Dragues à bivalves hors coquille St-Jacques et moules	22	22	18	19	3	3	3	1	25	30	26	30
Lignes à main à poissons démersaux et benthiques	4	6	9	15	18	20	18	14	13	7	6	7
Filets maillants à poissons démersaux et benthiques	4	2	3	6	8	11	15	12	20	20	10	10
Casiers à buccin	11	12	12	14	17	17	16	1		1	7	9
Trémails à poissons démersaux et benthiques	3	1	2	8	9	11	9	9	6	5	4	4

de 0 à 34 navires
 de 35 à 69 navires
 de 70 à 105 navires
 de 106 à 140 navires
 de 141 à 176 navires

Les périodes d'inactivité



224

navires inactifs à la pêche au moins 1 mois dans l'année

14

navires inactifs à la pêche toute l'année

870

mois d'inactivité totale pour le lieu

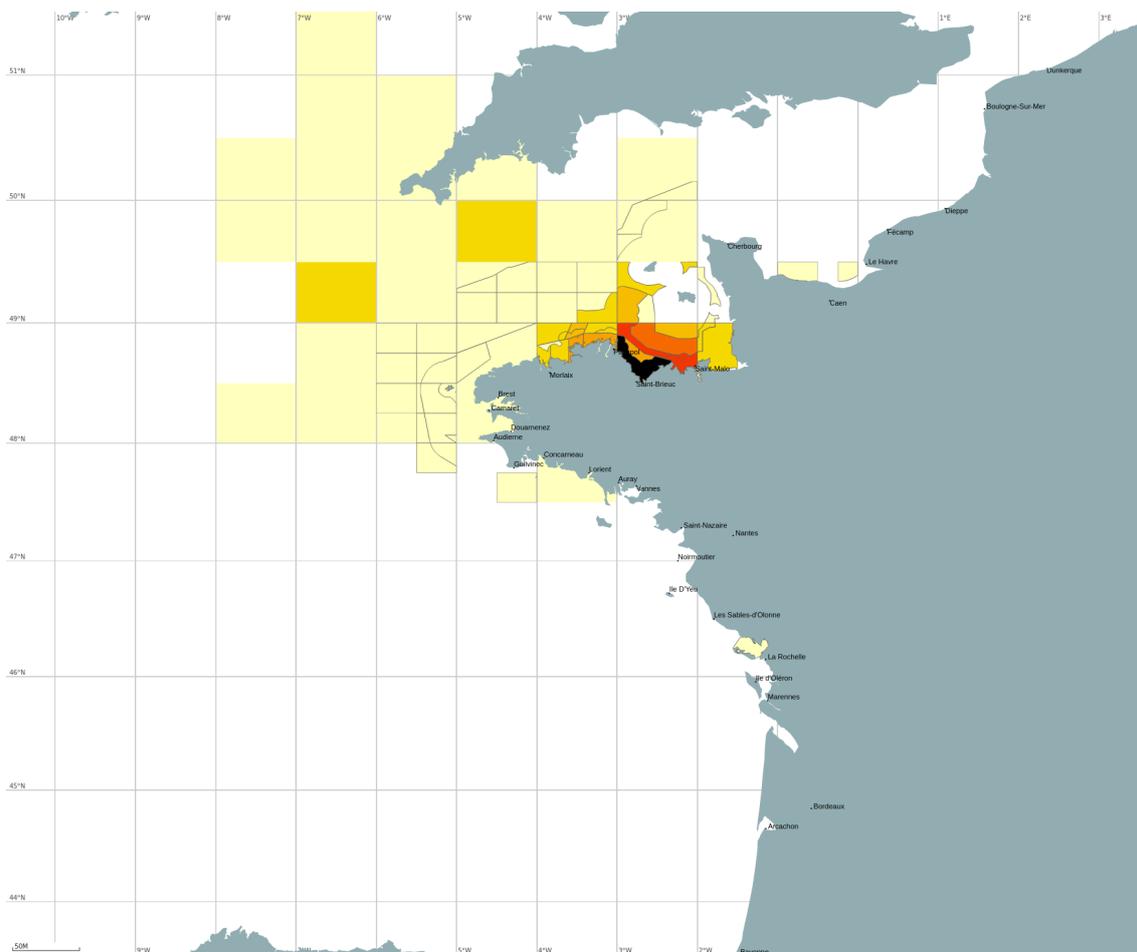
3,9

mois d'inactivité en moyenne par navire



Les zones de pêche fréquentées

Les informations relatives aux activités sont cartographiées par zone "statistique". Cette carte ne donne pas une information de l'intensité de l'activité par unité de surface. Elle restitue, pour chaque zone, le nombre total de mois d'activité des navires concernés. Seules les deux principales zones de pêche par métier et par mois sont renseignées dans le calendrier d'activité et donc représentées sur cette carte.



Activité en nombre de mois-navires

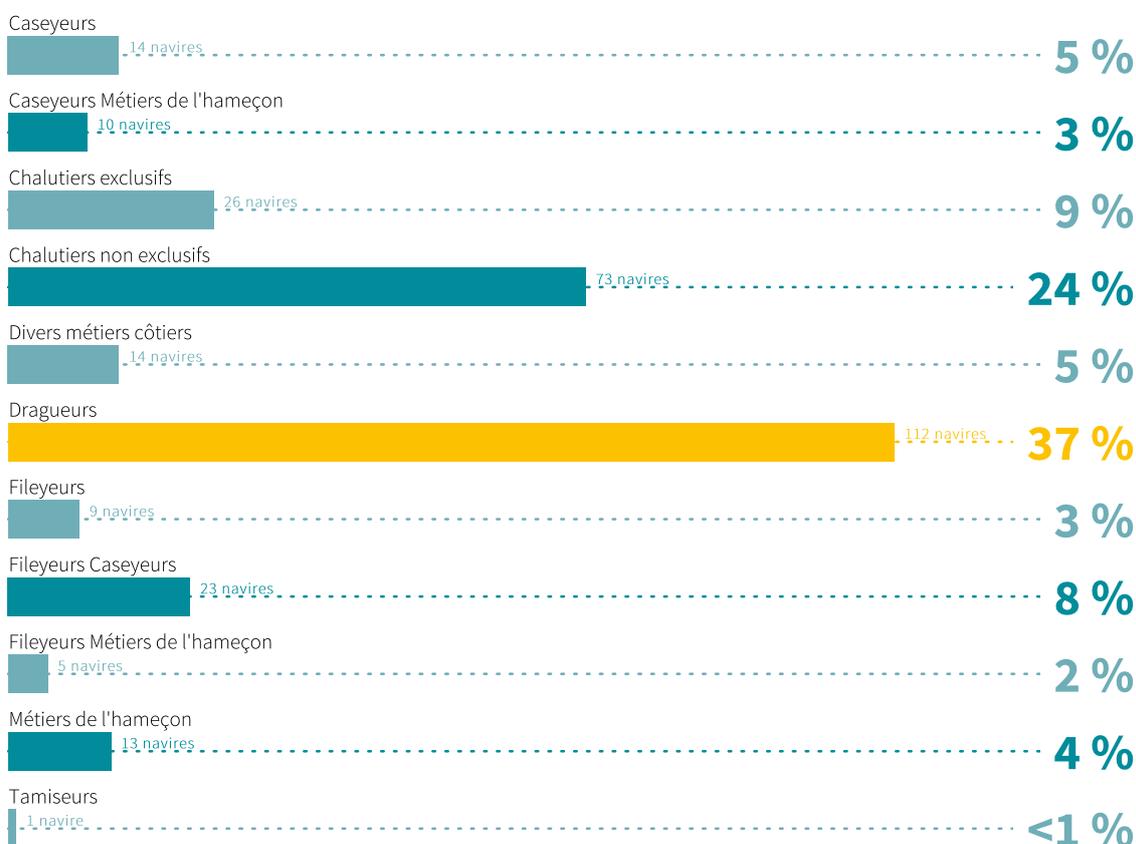




Flottes du département

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.

Répartition des navires par flottille





Caractéristiques techniques des navires par flottille

Flottille	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Effectif moyen (hommes)
Caseyeurs	7,1	77	1,4
Caseyeurs Métiers de l'hameçon	6,9	107	1,3
Chalutiers exclusifs	23,2	527	5,8
Chalutiers non exclusifs	11,3	143	2,4
Divers métiers côtiers	7,5	108	2,5
Dragueurs	10,4	128	2,4
Fileyeurs	7,8	84	1,4
Fileyeurs Caseyeurs	7,5	77	1,3
Fileyeurs Métiers de l'hameçon	6,8	72	1,0
Métiers de l'hameçon	6,8	116	1,3
Tamiseurs	6,8	40	1,0



Productions du département

Confrontation des différentes sources de données

Le tableau ci-dessous permet de comparer la présence des navires dans les différentes sources de données disponibles :

- La première partie du tableau recense le nombre de navires présents dans chacune des sources. Le pourcentage affiché correspond à celui-ci, en comparaison avec le nombre total de navires identifiés comme actifs dans les calendriers d'activité (enquêtes exhaustives sur l'activité des navires – source : Ifremer-SIH) ;
- La seconde partie du tableau compare de la même manière le nombre de mois de présence des navires dans chaque source. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il pratique une activité de pêche au moins un jour dans le mois.

Catégorie de longueur	Nombre de navires				Nombre de navires * mois			
	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois
< 6 m	6	6 100 %	5 83 %	6 100 %	56	56 100 %	39 70 %	57 102 %
[6-10[m	141	140 99 %	132 94 %	141 100 %	1 095	1 032 94 %	989 90 %	1 114 102 %
[10-12[m	113	112 99 %	113 100 %	113 100 %	1 128	1 103 98 %	1 105 98 %	1 143 101 %
[12-15[m	12	12 100 %	12 100 %	12 100 %	123	121 98 %	120 98 %	123 100 %
[15-18[m	3	3 100 %	3 100 %	3 100 %	17	16 94 %	17 100 %	17 100 %
[18-24[m	10	10 100 %	10 100 %	10 100 %	101	100 99 %	101 100 %	101 100 %
[24-40[m	15	15 100 %	15 100 %	15 100 %	178	178 100 %	178 100 %	178 100 %
Total	300	298 99 %	290 97 %	300 100 %	2 698	2 606 97 %	2 549 94 %	2 733 101 %
< 10 m	147	146 99 %	137 93 %	147 100 %	1 151	1 088 95 %	1 028 89 %	1 171 102 %
>= 10 m	153	152 99 %	153 100 %	153 100 %	1 547	1 518 98 %	1 521 98 %	1 562 101 %



Production des 15 espèces principales en valeur

Trois sources issues de la DGAMPA permettent d'estimer la production des navires de pêche :

- ▶ La source « **Flux déclaratif** » correspond aux déclarations de captures et d'effort des pêcheurs professionnels, dans les journaux de bord (navires de 10 mètres et plus) papiers et électroniques, ou les fiches de pêche (navires de moins de 10 mètres) ;
- ▶ La source « **Ventes** », essentiellement constituée des ventes en criée ;
- ▶ La source « **Sacrois** » correspond aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données de journaux de bord/fiches de pêche et des données VMS (source : DGAMPA et réalisation technique : Ifremer).

Espèce	Valeur (k€)		Tonnage (T)		Prix moyen calculé (€ / kg)
Coquille St-Jacques atlantique	22 777	(26 %)	9 926	(33 %)	2,29
Baudroies	7 901	(9 %)	1 696	(6 %)	4,66
Saint Pierre	7 617	(9 %)	581	(2 %)	13,11
Seiches	5 529	(6 %)	1 641	(5 %)	3,37
Araignées	4 334	(5 %)	1 973	(7 %)	2,20
Calmars, Encornets	3 675	(4 %)	522	(2 %)	7,04
Églefin	2 993	(3 %)	1 337	(4 %)	2,24
Sole commune	2 563	(3 %)	128	(0 %)	20,10
Raies	2 551	(3 %)	1 056	(4 %)	2,42
Merlan	2 526	(3 %)	1 104	(4 %)	2,29
Merlu européen	2 179	(2 %)	634	(2 %)	3,43
Homard européen	2 071	(2 %)	78	(0 %)	26,39
Limande sole	1 773	(2 %)	280	(1 %)	6,33
Dorade royale	1 558	(2 %)	99	(0 %)	15,69
Praire commune	1 457	(2 %)	282	(1 %)	5,17
Autres espèces	16 712	(19 %)	8 728	(29 %)	1,91
Total (toutes espèces confondues)	88 215	(100 %)	30 065	(100 %)	2,93

Cofinancements

